



Travaux sur le bien propre d'un concubin

Par **lbB**, le **29/11/2023** à **20:45**

Bonjour,rnrnMoi et mon concubin vivons ensemble, dans la maison dont il est l'unique propriétaire. Nous avons prévu de faire des travaux (à ma charge) e j'ai contacté ma banque pour un prêt travaux. La banque me l'a accordé, mais demande que mon compagnon soit co-emprunteur, ce que nous ne voulons pas. Ont-ils le droit ? Est-ce une obligation ? Puis-je le contester ? Ensuite, nous avions prévu que mon concubin signe chez son notaire une reconnaissance de dette, si un jour nous sommes amenés à nous séparer. Mais est-ce la meilleure solution ? Ne serait-ce pas plus simple que je prenne part dans la propriété de la maison ? Si oui, comment faire ?rnrnMerci pour vos réponses